

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 28 juin 2021

N°126/06/2021 : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE MARCHÉ GARE

L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2021.

Présents : 37

Mesdames, Messieurs, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Arnaud MOURGUES, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Valérie CAURO

Pouvoirs : 10

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Philippe BECADE, Jean-Pierre FOISSAC à Bernard BOUTON, Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Marie-Agnès DETAILLEUR à Valérie CAURO, Mathieu PERGET à Daniel BORY, Quentin SUCAU à Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ à Solal GEA, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Stéphane GONZALEZ à Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL à Jacques ZAMUNER

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Axel de LABRIOLLE, Andréa CARO

Conformément aux dispositions du CGCT, Monsieur Axel de LABRIOLLE, Maire, est sorti et n'a pas participé au vote

Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n° 263 du 16 décembre 2019, portant adoption du Budget Primitif Annexe du Marché Gare 2020,

Vu la délibération n° 138 du 16 juillet 2020, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe du Marché Gare 2020,

Vu la délibération n° 253 du 14 décembre 2020, portant adoption de la Décision Modificative n° 2 du Budget Annexe Marché Gare 2020,

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire,

En section d'exploitation :

En dépenses réelles : Ce sont principalement des charges destinées à l'entretien du site du Marché Gare (151 188€) et des dépenses de personnel (38 066€).

Les recettes réelles : Elles proviennent notamment de recettes locatives versées par les usagers du site, refacturation de charges incluses, pour un montant global de 279 991€.

En section d'investissement :

En dépenses réelles : Ce sont principalement des travaux d'entretien sur les bâtiments du site du Marché Gare (36 818€) et des dépenses de réfection d'une partie de la clôture (3 180€) ainsi que des remboursements de dépôts de garantie versés par des occupants du site du Marché gare (1 800€).

En recettes réelles : Ce sont des encaissements de dépôts de garantie versés par des occupants du site du Marché gare (7 131€)

En dépenses d'ordre budgétaire d'exploitation et en recettes d'ordre budgétaire d'investissement :

le montant des amortissements s'élève à 89 715€ et celui des provisions à 23 533 €.

Ce niveau de provisions constitué pour pourvoir aux risques d'irrecouvrabilité de restes à recouvrer de la section d'exploitation induit un impact technique sur le niveau de l'excédent d'investissement de clôture 2020.

Les résultats du Budget 2020 annexe du Marché gare sont les suivants :

BUDGET ANNEXE MARCHE GARE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	303 063,06	290 483,48	-12 579,58
	Section d'investissement	42 139,55	120 379,03	78 239,48
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	108 918,99	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	463 210,74	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		345 202,61	982 992,24	637 789,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00
	Section d'investissement	19 725,51	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	19 725,51	0,00

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	303 063,06	399 402,47	96 339,41
	Section d'investissement	61 865,06	583 589,77	521 724,71
	TOTAL CUMULE	364 928,12	982 992,24	618 064,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	19 725,51	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	898,75	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	18 826,76	

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis de la commission des Finances du 14 juin 2021, il vous est demandé, en dehors de la présence du Maire :

- de prendre acte des résultats de l'exercice 2020,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville Montauban,
- d'arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 – Budget Annexe du Marché gare,
- d'adopter le Compte Administratif 2020 – Budget Annexe du Marché gare.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR, 10 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 0.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

05 JUL. 2021

De sa publication et/ou affichage le **05 JUL. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 juin 2021

Maire,
Axel de LABRIOLLE



